



Paris organise un tirage au sort pour réaliser des fresques de street-art

Mardi 9 février à 10h15, Hôtel de Ville (4e)

Lors du vote du Budget participatif 2014, les Parisiens ont retenu le projet « Les œuvres d'art investissent la rue ». L'un de ses volets porte sur la création d'une fresque de street-art par arrondissement. Mardi, un tirage au sort déterminera l'arrondissement dans lequel chaque artiste sélectionné interviendra.

Lors du vote du Budget participatif 2014, les Parisiens ont retenu le projet « Les œuvres d'art investissent la rue ». Il prévoit d'accueillir dans l'espace public des interventions artistiques au bénéfice de tous les Parisiens.

Il a déjà conduit à des restaurations de murs peints existants, à l'installation d'une œuvre pérenne dans le cadre de Nuit Blanche 2015 et à la réalisation d'un premier mur peint par l'artiste Philippe Baudelocque en lien avec l'ouverture de la médiathèque Françoise Sagan.

Prochaine étape : la réalisation d'un mur peint dans chaque arrondissement. La direction artistique de ce projet a été confiée à La Place, centre culturel Hip-Hop qui ouvrira aux Halles au printemps prochain, qui a procédé à une première sélection de dix artistes. Mardi, Bruno Julliard présidera un tirage au sort en présence des artistes à l'Hôtel de Ville, qui déterminera l'arrondissement dans lequel chacun interviendra.

La 3e édition du Budget participatif a été lancée mi-janvier. Les Parisiens ont jusqu'au 19 février pour soumettre leurs projets, à l'échelle de Paris ou de leur arrondissement, sur la nouvelle plateforme numérique dédiée : www.budgetparticipatif.paris.fr.

Personnalité présente :

- Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, en charge de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la nuit et des relations avec les arrondissements
- Pauline Véron, adjoint à la Maire de Paris, en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi

Date et lieu :

Mardi 9 février à 10h15, Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau (4e)